

« Nous maintenons le cap »

Entretien. Marcel Merle, maire de Marvejols, fait le point après un an de mandat et répond aux critiques de l'opposition.

Marvejols est sortie des 50 villes les plus endettées du Languedoc-Roussillon. Où en est la situation financière de la Ville ?

Il n'y a pas de quoi triompher. 11 878 610 €, c'est le chiffre de la dette de Marvejols en ce mois de février. Presque 12 M€. On ne peut pas s'en satisfaire. En 2016, nous avons baissé l'endettement annuel de 785 727 €. Pour arriver à une dette raisonnable, entre 7 et 8 M€, je vous laisse calculer le nombre d'années, sans emprunter. Ce n'est pas suffisant pour retrouver une capacité à faire.

Quelles ont été vos actions pour faire baisser cet endettement ?

Nous avons diminué les dépenses de fonctionnement de 300 000 €. La chambre régionale des comptes nous a recommandé de réduire les charges de personnel. Mais le personnel communal bénéficie d'un statut. On ne peut pas s'en séparer à loisir. Notre seul moyen d'intervenir, c'est sur les départs naturels : retraite non remplacée et mutation choisie. Et nous avons dû remplacer quand c'étaient des emplois incontournables comme celui d'une Atsem en école maternelle. Déshabiller les services a ses limites. Nous comptons 60 agents au 1^{er} janvier 2017. Neuf ont été transférés à la communauté de communes, sur l'eau et le tourisme.

L'opposition vous reproche d'avoir augmenté les tarifs municipaux. Qu'en est-il ?

Oui, nous l'avons fait, mais de façon très raisonnable, pour combler les déficits de fonc-

tionnement. Nous avons instauré également la location des locaux. Nous maintenons ce cap. Chacun met ainsi, un peu, la main à la pâte. Ça va de 1 ou 2 € par adhésion dans les associations, à 5 €. C'est aussi une façon de responsabiliser les utilisateurs. Nous n'avons pas énormément de choix, la fiscalité et la tarification.

Justement, qu'en sera-t-il de la fiscalité en 2017 ?

Nous avons pris l'engagement d'augmenter modérément avec un taux de 10 %, uniforme sur les quatre taxes, et que les efforts seraient poursuivis sur les années ultérieures. Ceci sous réserve de faire face à nos charges au regard, notamment, des baisses de dotations de l'État.

Comment se prépare le budget 2017 ?

Nous évaluons les dépenses sur les sollicitations des élus et des services. Nous serons amenés à faire des choix : le prioritaire, l'urgent et ce qui peut attendre. Nous y impliquons les agents. En 2016, le seul gros investissement que nous avons autorisé, c'est la réfection de la toiture de la mairie. L'opposition nous reproche 400 000 € de dépenses. C'est faux. Les travaux se montent à 180 000 € et nous sommes financés à 80 %. La Ville ne va payer que 40 000 €.

L'opposition nous reproche nos choix pour le transfert de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes. Elle se trompe, nous ne sommes pas au bout des négociations. Mais le prêt de 700 000 € dans ce domaine devrait bien être supporté par la communauté de communes et non la

Ville. Et oui, nous avons recours à une consultante en finances publiques, une experte, pour ces transferts. Elle est rémunérée forfaitairement, ce n'est pas une embauche.

D'ailleurs, les tarifs de l'eau et de l'assainissement adoptés par la communauté de communes après transfert sont très similaires à ceux votés lors du budget primitif eau et assainissement de la Ville.

Où en est le dossier de la maison de santé ?

Le projet est porté par la communauté de communes, et on avance. Un consensus semble se dégager, fédéré par l'Association lozérienne des urgences médicales et de la permanence des soins (Alumps). Des médecins et des professionnels de santé travaillent au projet médical qui doit être finalisé pour que l'Agence régionale de santé prenne en compte le dossier de Marvejols.

Sur l'immobilier, nous, commune, avec les services du Département, réalisons un diagnostic de faisabilité à l'ancienne école des filles, place Girou. Il sera connu sous peu. S'il s'avère économiquement et techniquement irréaliste, nous irions vers une construction à proximité du centre médico-chirurgical (CMCM).

Pouvez-vous nous parler de votre projet culturel ?

Nous continuons à déplorer la cessation d'activité du TMT avec qui il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente. Depuis, les Formicables avaient toujours affirmé qu'ils ne voulaient rentrer dans aucune organisation autre que leur festival et le Carnaval. Pas



■ Marcel Merle n'a pas beaucoup communiqué en un an. C.G.

d'animation ni de comité des fêtes. Je me suis dit qu'on ne pouvait laisser passer un hiver à Marvejols sans spectacle. Nous constatons, par ailleurs, que les Scènes croisées n'ont prévu aucune manifestation ici. Face à ce vide, nous avons donc recours à un prestataire de service, la compagnie du Léopard, pour la mise en œuvre de trois spectacles sur la saison hivernale. Un a déjà eu lieu avec un beau succès.

Pour l'élaboration d'un projet culturel, les choses se compliquent. La gestion des infrastructures culturelles revient à la communauté de communes. Aujourd'hui, nous sommes sollicités par les Formicables, avec le concours d'autres associations locales, pour l'élaboration et la conduite d'un projet ambitieux. Actuellement, la Ville n'a pas de moyens conséquents à con-

sacrer à ces actions. Nous ne sommes pas en mesure de financer la mise à disposition d'un lieu ni d'assurer un emploi.

Un mot sur le centre bourg ?

L'opposition nous critique mais ne s'implique pas dans ce dossier qui devrait faire consensus pour l'avenir de la ville. Il y a trois volets : l'aménagement urbain, porté par la Ville ; un volet économique avec une quinzaine de fiches actions réalisées en concertation avec les professionnels dont cinq ou six seront à suivre, la consultation est en cours. Et l'habitat, avec une opération programmée de la communauté de communes pour améliorer le niveau des logements existants et faire disparaître insalubrité et insécurité.

RECUEILLI PAR C. GAILLARD

cgaillard@midilibre.com

ZOOM SUR

Le projet de très haut débit

La commune de Marvejols, comme d'autres, a été sollicitée par le Département pour le déploiement du très haut débit, à hauteur de 150 € par prise potentielle, soit pour Marvejols une participation de 580 000 €. « Le déploiement est incontournable, explique Marcel Merle. On ne peut pas le différer compte tenu de la proposition du conseil départemental qui est financée confortablement. Le conseil municipal a délibéré et formulé une réponse d'attente. Mais prochainement, nous allons proposer d'accepter cette proposition, en finançant les 580 000 € par souscription d'un prêt à long terme, pour différer dans le temps le paiement de ces travaux. Nous réaliserons cette opération si nous sommes soutenus et autorisés par le préfet avec la direction des Finances publiques. Ça participe à l'attractivité du territoire. On nous reprocherait de ne pas le faire. »

« C'est infamant »

« Angélique Michel me traite de secrétaire de mairie. C'est discourtois à mon encontre, mais c'est surtout infamant pour la profession et l'ensemble des professionnels de la fonction publique territoriale. Et je tiens à lui dire que mes relations avec le sénateur, la Région et le Département sont excellentes. »